

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
BRIANÇONNAIS
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2016-78 du 27 septembre 2016

OBJET - COMMISSION D'APPEL D'OFFRE (CAO) :
CONSTITUTION ET ELECTIONS DES MEMBRES

Rapporteur : M. le Président

Le 27 septembre 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 21 septembre 2016 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 24 de la délibération n°2016-72 à 2016-71 à 2016-86
25 de la délibération n°2016-87 à 2016-88
26 de la délibération n°2016-89 à 2016-95

Nombre de pouvoirs : 9 de la délibération n°2016-72 à 2016-86
8 de la délibération n°2016-87 à 2016-88
7 de la délibération n°2016-89 à 2016-95

Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC est nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2016-87), Mme Renée PETELET, M. Mohammed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération n°2016-89), M. Romain GRYZKA, M Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Roger GUGLIEMMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

Avaient donné pouvoir : Mme Fanny BOVETTO à M. Mohammed DJEFFAL
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
Mme Marie MARCHELLO à Mme Catherine GUIGLI (de la délibération n°2016-72 à 86)
M. Bruno DAVANTURE à M. Yvon AIGUIER
Mme Claude JIMENEZ à Mme Nicole GUERIN (de la délibération n°2016-72 à 88)
Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER
Mme Anne-Marie FORGEOUX à M. Roger GUGLIEMMETTI
M. Pierre LEROY à M. Jean-Pierre SEVREZ
M. Olivier FONS à M. Guy HERMITTE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1411-5 et L2121-21 ;

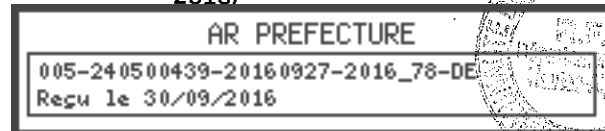
Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et notamment son article 101 ;

Vu les avis du bureau du 29 août et le 12 septembre 2016 ;

Vu l'avis de la commission « administration générale et finances » du 12 septembre 2016 ;

Considérant que la tenue d'élections municipales à Saint Chaffrey et le renouvellement de l'assemblée délibérante de la commune le 10 juillet 2016 a conduit à la recomposition du conseil communautaire ;

Considérant que depuis l'installation du conseil communautaire en avril 2014, les dispositions relatives à la CAO ont évolué et qu'il est nécessaire en conséquence de procéder à son renouvellement complet ;



Considérant que les membres de la CAO sont élus par l'assemblée délibérante en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux présentes nominations ;

Le Conseil Communautaire à l'unanimité.

- **Procède** à l'élection de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants de la CAO à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Membres titulaires

Nombre de votants : 33

Sont candidats :

M. Guy HERMITTE
Mme Francine DAERDEN
Mme Renée PETELET
M. Jean-Pierre SEVREZ
Mme Anne-Marie FORGEOUX
M. Thierry BOUCHIÉ ;

Membres suppléants

Nombre de votants : 33

Sont candidats :

M. Olivier FONS
M. Jean-Louis CHEVALIER
M. Mohammed DJEFFAL
M. Jean-Franck VIOUJAS
M. Roger GULGIELMETTI
Mme Catherine BLANCHARD

- **Proclame** élus les membres titulaires de la CAO suivants :
M. Guy HERMITTE
Mme Francine DAERDEN
M. Jean-Pierre SEVREZ
Mme Anne-Marie FORGEOUX
M. Thierry BOUCHIÉ ;
- **Proclame** élus les membres suppléants de la CAO suivants :
M. Olivier FONS
M. Jean-Louis CHEVALIER
M. Jean-Franck VIOUJAS
M. Roger GULGIELMETTI
Mme Catherine BLANCHARD
- **Charge** le Président de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,

Alain FARDELLA



Date affichage : 30 SEP. 2016